



DESRIPTIF DE LA PRÉPARATION AU CONCOURS D'AGENT TERRITORIAL DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

SOMMAIRE

Module 1 : *Introduction aux textes cadres et conseils méthodologiques*

Module 2 : *Accompagnement personnalité au dossier professionnel*

Module 3 : *Préparation à l'entretien*

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter :

TERRITOIRES DES ARTS
76 rue de la Verrerie
75004 Paris

Alain BIOTEAU – Contenu et pédagogie
alain.bioteau@territoires-des-arts.com

Laurent BELLIN – Administration
laurent.bellin@territoires-des-arts.com

Module 1

Introduction aux textes cadres et conseils méthodologiques (3h)

Module obligatoire

Objectifs :

- **Connaître les textes cadres de la fonction publique territoriale et des enseignements artistiques**
- **Identifier les compétences et missions spécifiques de l'assistant territorial d'enseignement artistique (ATEA)**

Contenu :

Lecture, analyse et synthèse partagées :

- de la Charte de l'enseignement artistique de 2001 ;
- du Schéma national d'orientation pédagogique (théâtre, introduction commune, dispositions transversales) ;
- du référentiel d'activités professionnelles et de certification du DE de professeur de musique ou de danse ;
- de l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères de classement des établissements d'enseignement artistique ;
- de la fiche métier "Enseignant artistique" du CNFPT ;
- d'un ensemble d'autres textes complémentaires non réglementaires

Cette lecture transversale aura notamment pour but de :

- cerner le rôle qu'un Assistant territorial d'enseignement artistique peut et doit occuper au sein d'un établissement d'enseignement artistique

Module 2

Accompagnement personnalisé au dossier professionnel (4h)

Phase 1 (3h)

Phase 2 (1h rdv personnalisé)

Objectifs :

- **Présenter son parcours professionnel, artistique et pédagogique, d'une manière claire et efficace**
- **Faire ressortir ce qui fait la spécificité de son profil, faire la différence**
- **Présenter un projet pédagogique clair, correspondant aux cadres institutionnels et aux enjeux actualisés des enseignements artistiques**

Contenu :

Au moment de votre inscription à l'examen professionnel, le dossier professionnel fait partie des pièces requises. Toutefois, il pourra être modifié et/ou totalement remplacé jusqu'au 8 février 2018, date du début des épreuves.

Phase 1 (3h) en groupes de 12 stagiaires

- Conseils méthodologiques et stratégiques
- Identification des axes prioritaires à faire ressortir de son dossier

Phase 2 (1h) rendez-vous individuel d'une heure :

- Lecture, avec le formateur, de tous les éléments de votre dossier,
- Analyse et conseils

Module 3

Préparation à l'entretien

(18h)

Phase 1 (3h)

Phase 2 (15h)

Objectifs :

- **Prévoir et vivre l'entretien avec assurance**
- **Évaluer et auto-évaluer un entretien**

Contenu :

Phase 1 (3h) :

- Apports didactiques : repérer les fondamentaux d'un entretien, techniques d'entretien, connaître son style de communication

Phase 2 (15h) :

- Mises en situation : jeux de rôles, simulation d'entretiens